

118/2015 - 30 juin 2015

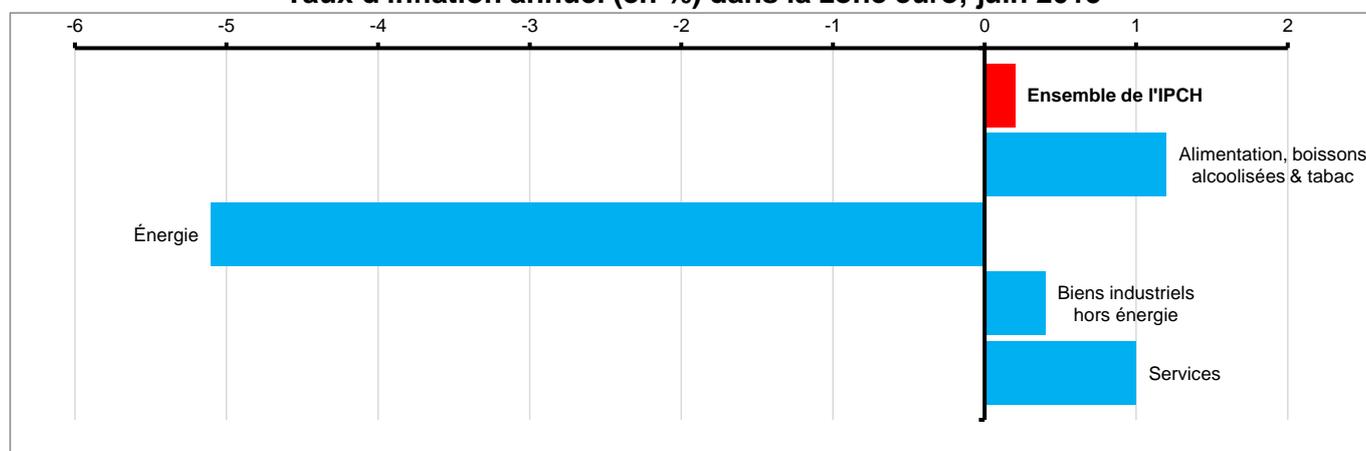
Estimation rapide - juin 2015

## Le taux d'inflation annuel de la zone euro en baisse à 0,2%

Le taux d'inflation annuel<sup>1</sup> de la zone euro<sup>2</sup> est estimé à 0,2% en juin 2015, en baisse par rapport au mois de mai<sup>3</sup> où il était de 0,3%, selon une estimation rapide<sup>4</sup> publiée par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.

S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, l'alcool et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en juin (1,2%, stable par rapport à mai), suivis des services (1,0%, contre 1,3% en mai), des biens industriels non énergétiques (0,4%, contre 0,2% en mai) et de l'énergie (-5,1%, contre -4,8% en mai).

Taux d'inflation annuel (en %) dans la zone euro, juin 2015



Taux d'inflation annuel et de ses composantes (en %) dans la zone euro

	Poids (‰) 2015	Juin 2014	Jan 2015	Fév 2015	Mars 2015	Avr 2015	Mai 2015	Juin 2015
<b>Ensemble de l'IPCH</b>	1000,0	0,5	-0,6	-0,3	-0,1	0,0	0,3p	<b>0,2e</b>
Ensemble hors:								
> énergie	893,9	0,5	0,5	0,7	0,6	0,7	1,0p	<b>0,9e</b>
> énergie, aliments non transformés	819,4	0,8	0,6	0,7	0,6	0,7	0,9p	<b>0,8e</b>
> énergie, alimentation, alcool & tabac	697,3	0,8	0,6	0,7	0,6	0,6	0,9p	<b>0,8e</b>
Alimentation, boissons alcoolisées & tabac	196,6	-0,2	-0,1	0,5	0,6	1,0	1,2p	<b>1,2e</b>
> aliments transformés y compris alcool et tabac	122,1	1,4	0,4	0,5	0,6	0,7	0,6p	<b>0,7e</b>
> aliments non transformés	74,5	-2,8	-0,8	0,4	0,7	1,3	2,1p	<b>1,9e</b>
Énergie	106,1	0,1	-9,3	-7,9	-6,0	-5,8	-4,8p	<b>-5,1e</b>
Biens industriels hors énergie	262,6	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2p	<b>0,4e</b>
Services	434,7	1,3	1,0	1,2	1,0	1,0	1,3p	<b>1,0e</b>

e = estimation

p = provisoire

1. L'inflation annuelle est l'évolution des prix entre le mois de référence et le même mois de l'année précédente. Pour plus d'informations sur l'estimation rapide de l'inflation dans la zone euro, voir l'article dans "Statistics Explained" sur le site web d'Eurostat (disponible seulement en anglais):  
[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Inflation\\_in\\_the\\_euro\\_area](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Inflation_in_the_euro_area)
2. La zone euro comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.
3. Voir le communiqué de presse 108/2015 du 17 juin 2015.
4. L'estimation rapide de l'inflation dans la zone euro est publiée à la fin de chaque mois de référence. L'ensemble des données sur les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) pour la zone euro, l'UE et les États membres est publié vers le milieu du mois qui suit la période de référence. La prochaine publication couvrant l'ensemble des données du mois de juin 2015 est prévue pour le 16 juillet 2015.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

**Tim ALLEN**  
Tél: **+352-4301-33 444**  
[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

Plus d'informations sur les données:

**Svetoslava PAVLOVA**  
Tél: **+352-4301-34 406**  
[estat-hicp@ec.europa.eu](mailto:estat-hicp@ec.europa.eu)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)

 [ec.europa.eu/eurostat/](http://ec.europa.eu/eurostat/)

 [@EU\\_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)